

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

GUSTAVE BIENAYMÉ

Le coût de la vie à Paris à diverses époques. Le blanchissage (suite et fin)

Journal de la société statistique de Paris, tome 44 (1903), p. 49-57

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1903__44__49_0

© Société de statistique de Paris, 1903, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

II.

LE COUT DE LA VIE A PARIS A DIVERSES ÉPOQUES.

LE BLANCHISSAGE [*suite et fin*] (1).

Les caleçons. — Les renseignements sur les caleçons, portés pourtant depuis longtemps, sont trop vagues pour être utilisés. On ne sait pas si le coût qui en est marqué se rapporte aux caleçons de toile qui se blanchissent depuis de longues années pour 20 centimes ou à des tricots de coton de 50 à 60 centimes, car il y a eu pour ces objets de bonneterie des chiffres assez bas, susceptibles d'amener une confusion.

Les gilets de flanelle et tricots. — N'étant pas d'un usage très ancien, le gilet de flanelle ne donne pas une ligne de prix bien longue et elle est peu différente de la ligne droite. C'est 25 centimes qu'on donne depuis une quarantaine d'années au moins à la blanchisseuse et bien plus (depuis 50 centimes) à celle-ci ou au teinturier pour être remis à neuf et soufré. Cette opération, qui procure comme un renouvellement aux étoffes de laine, se pratique aussi pour un prix élevé (près de 75 centimes) au tricot qu'on envoie à blanchir ou plutôt à nettoyer, lequel ne coûte guère ainsi que 50 centimes. Les tricots de coton, qui sont maintenant à 20 ou 40 centimes, ont coûté moins autrefois.

Les chemises de flanelle et de soie. — On n'a pas assez porté à Paris, dans la vie ordinaire, des chemises de flanelle ou de soie, pour qu'il ne suffise pas d'indiquer le prix actuel : 50 à 60 centimes et 75 centimes à 1 fr.

Les tricots de soie, portés seulement par des gens luxueux, ne semblent pas devoir prendre place parmi ce qui est d'un usage courant.

Les chemises. — Les prix du blanchissage des chemises, dont la suite comprend bien près des deux derniers siècles tout entiers, paraîtraient, à première vue, pouvoir se diviser en catégories. Dans celles-ci rentreraient les chemises suivant qu'elles étaient, comme autrefois, à jabot et manchettes ou depuis plus de soixante ans, soit avec plastron, col et manchettes empesés, soit sans col ni manchettes (celles-ci appelées aussi poignets) ; ou suivant qu'elles étaient ou sont encore brodées, de toile fine ou de toile et percale ainsi que l'usage en a prévalu, etc. Or, toutes ces distinctions manquant sur les carnets, ce sont les prix qu'on rencontre à telle date qui indiquent plutôt à quelle catégorie on a affaire. Il y a donc changement de méthode et c'est le chiffre découvert aussi bien que la position sociale du Parisien, dont on dépouille la feuille de blanchissage, qui pourraient seuls servir de guide pour se démêler dans les divisions et subdivisions où une bonne statistique se complairait. C'est ce qui n'a fait considérer ici que la chemise correspondant, à travers les époques, à celle qui peut être regardée comme ordinaire. On en trouve de marquées 1 sol en 1710 et 2 sols de 1720 à 1758 ; 2 sols 9 deniers (14 centimes environ) de 1771 à 1790 et 2 sous de 1780 à 1800 ; mais rien ne dit qu'il s'agisse de chemises de jour ou de chemises de nuit et, en absence de renseignements, tout au plus peut-on penser que les 6 deniers rencontrés de 1730 à 1749, concurremment en partie avec

(1) Voir numéro de janvier 1903, p. 20.

les 2 sols qui viennent d'être cités, concernent des vêtements nocturnes. Ceux-ci pourtant étaient en usage depuis le xv^e siècle, « quoique pas aussi généralement qu'on a bien voulu le dire » (1), et les Parisiens qui les portaient différaient depuis bien longtemps des « coucheurs à l'italienne », c'est-à-dire tout nus. Les 4 sous marqués sur des carnets datés de plusieurs années avant et après la fin de l'ancien régime paraissent se rapporter à des chemises de jour, mais — répétons-le — aucune indication positive ne venant éclaircir le doute, il a semblé d'une prudence moins qu'étroite de ne pas faire arbitrairement le départ avant le xix^e siècle.

La division en chemise de jour et chemise de nuit est alors assez nette, et, sans avoir recours à interprétation, on n'a qu'à suivre les mentions mêmes portées sur les documents. Voici donc ce qui concerne le jour : 25 centimes est le prix presque unique relevé de 1805 à une époque distante d'une trentaine d'années de la nôtre. Toutefois, ce prix s'est appliqué principalement aux chemises sans col ni poignet depuis que l'habitude des faux-cols et des manchettes séparées — celles-ci ayant commencé à être mobiles en quelque sorte bien plus tard que ceux-là — est venue amener quelque trouble dans les chiffres. N'empêche que ces 25 centimes paient encore communément la chemise sans appendices empesés. Celle qui en est pourvue a souvent coûté plus cher, et selon qu'on se rapproche de l'époque actuelle ou qu'on en est distant, depuis une trentaine d'années, on trouve 30 à 50 centimes. Il va sans dire que les Parisiens élégants, ou même simplement difficiles, ont dépensé plus que cela et bien davantage récemment s'ils ont voulu un plastron, un col et des poignets irréprochables et ils ont pu trouver, après réflexion, qu'à satisfaire leur exigence la blanchisseuse acquérait le droit de demander plus que quelques années avant.

Au contraire, il n'y a pas eu lieu de regretter les prix de jadis pour la chemise en elle-même, puisque le tuyautage ou l'apprêt du jabot et des manchettes avait été cause de majoration. Ces ornements ayant fait longtemps partie de la chemise, le coût de celle-ci avait dépendu du luxe de la toilette.

C'est l'adoption des « plissés » à la mécanique qui a servi de transition des modes compliquées de la lingerie masculine aux modes plus simples, lesquelles ont conduit à celles d'une simplicité telle, que, presque seule, la finesse du tissu distingue les chemises d'homme, à quelques exceptions prétentieuses ou sans goût près.

Nous n'avons rencontré la dénomination de chemise de nuit que vers 1830. C'est évidemment une lacune due au hasard des recherches. Quoi qu'il en soit, 15 et 20 centimes — ceux-là moins fréquents — suivent jusqu'à aujourd'hui les 25 centimes de la chemise de jour ordinaire; comme pour celle-ci, mais un peu plus tôt, des prix autres sont venus surélever la dépense et ceux de 25 à 30 centimes n'ont pas trop étonné le client. Maintenant 30 et 40 centimes se rencontrent, mais ces prix sortent de l'ordinaire.

Le linge en papier, etc. — Le blanchissage qui consiste à donner un coup d'éponge sur une matière imitant l'aspect du linge et qui est par conséquent le plus économique n'est pas nouveau (2). Appliqué aux plastrons et ayant devancé l'usage de séparer le col et les manchettes de la chemise, ce système a disparu et reparu tour à tour. Le linge dit américain correspond à la reprise la plus récente.

(1) A. Franklin, *Les Magasins de nouveautés*, t. VI, p. 12. — Cf. Quicherat, *Histoire du costume*, p. 228.

(2) Brazier, Carmouche et de Courey. *Les Bêtises de l'année*, vaudeville. Paris. 1828, scène viii.

Les faux-cols. — Celle des parties de la chemise d'homme qui s'en est détachée la première a été le col. Alors que beaucoup de cols y tiennent encore, de plus nombreux, blanchis et empesés à part, s'adaptent à la chemise qu'ils permettent de changer moins souvent. La forme des plus anciens faux-cols, ceux qu'attachaient des cordons (1830-1850 environ), avait peu varié, toujours pareille à la forme des cols solidaires de la chemise, et le prix de 5 centimes était resté le même. Il a duré lorsqu'un simple bouton, quelquefois deux ou une épingle vinrent à assujettir le petit carcan que l'habitude seule fait tolérer. Ces 5 centimes ont duré et durent encore, à travers les modifications successives, qui du reste ne consistaient qu'à arrondir, exagérer et casser les pointes ou à rabattre toute la partie rigide (soit étalée plus ou moins largement sur la cravate, soit montée bien au-dessus d'elle en forme cylindrique comme en porte la jeunesse d'aujourd'hui). Ce prix stationnaire n'est, il est vrai, depuis près de quarante ans, resté tel que pour les porteurs modestes ou indifférents de faux-cols ordinaires. 10 et 15 centimes n'ont pas attendu, en effet, les années récentes pour être demandés aux hommes plus exigeants. Nous rappellerons ici, comme pour les plastrons de chemise, les faux-cols en papier auxquels devaient succéder, à une époque plus récente, les faux-cols en celluloïde.

Les manchettes. — Séparées plus tard que les cols, les manchettes, mobiles comme eux, ont aussi raréfié le blanchissage des chemises d'homme. Envoyées là par paire, leur prix n'a pourtant pas toujours été double de celui d'un faux-col, sans doute grâce à la plus grande simplicité du travail. Du reste, la mode a peu changé la forme des manchettes modernes ; aussi leur augmentation de 10 à 15 centimes a eu lieu plus tard que celle de 5 à 10 centimes et de 10 à 15 centimes des faux-cols. Même mention que pour les faux-cols, en ce qui concerne les manchettes en papier et en celluloïde.

Les cravates blanches. — Bien avant la cravate blanche moderne, devenu de plus en plus exigüë par rapport à l'ampleur de ses devancières, il en avait été noué de formes diverses au col des Parisiens du XVIII^e siècle. Cette diversité de dimension et d'étendue doit faire laisser de côté les prix rencontrés concernant le blanchissage de ce qui était plus un ornement qu'une dépense contre le froid. De même on peut encore négliger les indications sur ce que coûtaient les cravates de nos aïeux moins éloignés de nous, puisqu'on ne saurait prendre, pour correspondre aux prix de l'époque plus rapprochée, un objet souvent si disparate de ceux du dernier demi-siècle. En effet, sans parler des larges et longs morceaux de mousseline entourant le cou, du Directoire à la Restauration au moins, et où le menton disparaissait, il y a eu — surtout au point de vue de notre statistique — une démarcation bien tranchée. Nous faisons ici allusion à la mode qui a délivré le cou de nos grands-pères ou pères du double tour qui l'enserrait. Devenue une simple bande (cousue double en largeur ou repliée d'avance par le fer), la cravate blanche n'offrait plus dès lors que la difficulté du nœud. Voilà les pièces qui peuvent être l'objet d'une comparaison sûre et, en trouvant le coût de 10 centimes presque constant, pour ce qui a longtemps distingué les gens graves et ne se porte plus qu'en toilette de cérémonie, on est certain d'être en présence d'un exemple topique.

Ce n'est pas par une démarcation aussi nette que se sont établis d'abord la tolérance, puis l'usage généralisé de la cravate blanche à nœud tout fait dite « montée ». Dans la période pas très courte où a duré la lutte entre l'engouement pour une confection plaisant aux gens peu habiles dans l'art de nouer cet élément de parure

et le dédain des plus adroits, l'économie a été souvent cause déterminante. En effet, le prix invariable de 10 centimes contrastait avec les 30, 40 et 50 centimes demandés, sinon par la blanchisseuse, du moins par le teinturier ou tel autre industriel pour remonter le nœud après nettoyage. C'est la raison principale de la persistance de la cravate blanche simple chez les professionnels, forcés d'en porter constamment.

Les foulards et madras. — A diverses époques modernes, des foulards blancs ou de couleur tenant lieu de cravate ou se superposant à elle, par les temps froids, sont marqués avec les objets envoyés au blanchissage ; mais il semble que les prix mis en regard sont trop variés pour servir ici. Du reste, l'art du teinturier a de préférence à s'exercer sur ces étoffes de soie et le travail est mieux fait pour 25 centimes, par exemple, que pour les 15 à 20 centimes qu'on prend ailleurs.

Les cravates, faites de tissus divers et faciles à laver, seraient assimilables, quant au bas prix, aux pièces de coton connues sous le nom de « madras » depuis une date relativement pas très ancienne, dont l'emploi n'a jamais été pour le cou. C'est la tête de nos pères qu'ils ont couverte la nuit dans la première moitié du XIX^e siècle, et les 5 centimes de leur blanchissage ont été constants. Cependant que les cornes parfois grotesques du nœud égayaient les contemporains, nos mères, « en marmotte » guère plus sayante, dépensaient aussi peu.

Les bonnets de coton. — Ce n'était pas par économie que nos grands-parents mâles remplaçaient, antérieurement, cette coiffure mal gracieuse par un bonnet de coton. Si cette coiffure plus classique, en quelque sorte, ne coûtait à blanchir, à la fin du XVIII^e siècle, que 6 deniers, les rubans, dont quelques-uns assez larges, ornant la « coiffe » superposée au bonnet dont nul ne riait alors et la coiffe elle-même, devaient assez coûter de nettoyage. Or, si le couvre-chef en question se portait déjà double comme depuis, en hiver surtout, le prix s'en doublait évidemment comme cela s'est fait au XIX^e siècle. Il est probable que la séparation des deux cônes terminés par une mèche n'est pas très ancienne, car la distinction en bonnet de coton simple ou double ne se rencontre dans les comptes qu'au début de la période moderne pour finir avec ces objets de tant de railleries. Comme il y avait beau temps que la tête de ceux qui se couvraient ainsi en se couchant était délivrée de l'édifice assez baroque de jadis, on ne trouvait pas si ridicule de se tenir au chaud ou à l'abri des courants d'air pour le coût au blanchissage, invariable pendant près de cent ans, de 2 sous ou d'un seul selon le cas.

Les mouchoirs. — Sans cette digression concernant un usage suranné, le prix pour laver et repasser les cotonnades aurait conduit à parler des étoffes, à carreaux généralement, comme les « madras » servant, aux hommes du moins, seulement à se moucher. D'autres dispositions de couleur et d'autres tissus avaient bien été employés surtout à cause du tabac à priser ; mais la toile blanche avait commencé avec la cessation du moyen fort malpropre de se passer de mouchoir. Le geste dont nos ancêtres ne s'étaient pas offusqués ne se souffrait plus dans la bonne compagnie depuis longtemps quand les prix du blanchissage des carrés de toile se trouvent marqués. Ils ont été toujours de 6 deniers au XVIII^e siècle et toujours d'un sou au XIX^e siècle, sans que la transition soit indiquée autrement que par la découverte de quelques-uns de ces deux chiffres sous la Révolution. A part ces indications, on peut dire que l'histoire du mouchoir de poche, au point de vue spécial de notre étude, est, à travers tant d'années, représentée sur le tableau graphique ci-

après (p. 56), par deux lignes droites qui ont l'air de se continuer. Mais en y regardant de près, on voit la seconde exprimer des chiffres doubles de ceux de la première. Il est vrai que nous nous sommes gardé de prendre les prix des mouchoirs dont faisaient parade sous l'ancien régime les élégants et que les indications sur le même tableau d'une dépense plus forte dans les années récentes ne concernent que peu le sexe masculin.

Objets divers. — Les indications concernant les gilets et pantalons, blancs ou d'étoffe pouvant se laver et les guêtres blanches, etc., sont trop vagues pour constituer des éléments comparables. Ces objets rencontrés assez souvent sur les documents ne seront donc mentionnés ici que pour mémoire.

LINGE DE CORPS (FEMMES).

Il ne sera pas question ici des objets autant ou presque autant à l'usage des femmes qu'à celui des hommes et dont il vient d'être parlé. Le manque de distinction, sur les carnets de blanchissage, du sexe de la personne à laquelle la pièce appartenait aurait rendu trop difficile, sinon arbitraire, le discernement, par exemple, pour les bas et les mouchoirs. Il est, au contraire des objets qui, sous un même nom, diffèrent assez pour qu'on les trouve avec leur genre, masculin ou féminin.

Les chemises. — La mention des chemises de femme n'est pas aussi ancienne que celle des chemises d'homme, car ce n'est que de 1760 qu'elle date. Le prix, alors de 3 sous, dure jusqu'à 1781 et avant qu'il n'ait cessé, celui de 4 sous s'était montré. C'est seulement avec le XIX^e siècle que ce dernier s'installe, pour ainsi dire, et reste assez général jusqu'à la fin. Vers le milieu (1840-1845), des prix de 10 et 25 centimes apparaissent ; mais ceux de 10 centimes ne se voient plus après 1858 et des prix de 15 centimes se succèdent pour persister avec les 25 centimes d'à présent, lesquels sont devenus depuis très fréquents. Tout cela s'applique à la chemise ordinaire correspondant à celle prise ci-dessus avec cette qualification pour les hommes. Toutefois, des prix allant jusqu'à 40 centimes sont applicables à la même catégorie, surtout depuis environ 25 ans, plutôt à cause de la finesse du tissu que de la façon compliquée. Celles qui méritent d'être qualifiées « garnies ou ouvragées » sont désignées comme telles, plus par le prix de 30 à 40 et 50 centimes que par la mention particulière de leur élégance. Inutile de s'occuper ici des chemises coûtant bien davantage, c'est-à-dire plus ou moins près de 1 fr. 50 c.

Il ne faut pas, du reste, attendre pour dire que, comme pour le vêtement de dessous masculin, la distinction de ce qui servait le jour ou la nuit est impossible avant le XIX^e siècle. Peu après le commencement de celui-ci, se rencontrent à usage féminin et nocturne des chemises blanchies pour 15 et 20 centimes ; mais c'est ce dernier chiffre qui domine et s'établit pour rester jusqu'à présent. Vers 1850 on trouve celui de 25 centimes et vers 1875 celui de 30 et même 40 centimes. Puisqu'il ne s'agit toujours que de ce qui est à considérer comme ordinaire, une remarque s'impose, c'est que, depuis un certain temps, le prix s'est égalisé dans un luxe relatif. Le blanchissage est devenu aussi coûteux pour la femme en simple appareil de nuit que pour celle qui revêt une chemise de jour. La faute en est aux « garnitures de jour et de nuit » dont on s'orne plus qu'autrefois sans grande distinction de classe sociale, ce que facilite « la confection ».

Les pantalons. — L' « ornement apparent, de peu de valeur et de peu de goût » (1) autant que peu solide, et l'ornement sobre ou élégant mais assez résistant qui s'ajoutent aux « dessous » influent plus que jamais maintenant sur l'exigence de la blanchisseuse. Si les chemises de femme sont ainsi garnies par le haut, les pantalons le sont par le bas et ceux-ci y prêtent plus que celles-là. Ouvragés ils se paient de 40 à 60 centimes et de percale en toile de 20 à 30 centimes, avec une gradation qui a suivi les années pour les deux sortes, quoique 20 centimes payent uniformément la sorte la plus simple depuis l'entrée en usage de ces pièces du vêtement féminin. Or, ce prix n'existe guère, assez généralisé du moins, que depuis cinquante ans environ. Avant 1845, même peu ou point de trace de pantalons sur les carnets, et il serait inutile d'en chercher plus anciennement (2), surtout aux époques où les jupes étroites assuraient contre les méfaits d'un grand vent.

Les jupons. — De tous les jupons dont la diversité a mis une extrême incertitude dans l'appréciation de leur sorte, ceux paraissant les plus simples sont à considérer ici. Ils correspondent aux jupons de percale ou tricotés en coton qui, coûtant, dans ces dernières années, 30 à 40 centimes, en avaient coûté 20 à 30 il y a cinquante ou soixante ans, 20 à 25 au commencement du XIX^e siècle, 20 centimes à la fin du précédent et quelque fois 1 sol à son début. Si ces chiffres, les plus anciens surtout, correspondent bien à des jupons identiques ou à peu près, la progression aurait été grande.

Que penser alors de ce qui a pu arriver pour d'autres tels que ceux unis, simples mais empesés; garnis d'un volant; tuyautés — chaque volant tuyauté et chaque volant simple comptés en plus — dont les prix ont pu se mouvoir proportionnellement à ce qu'ils sont aujourd'hui?

Les camisoles. — Les mentions de camisole sont plus anciennes que celles des jupons; mais peut-on tenir pour comparables les prix qui depuis 1710 semblent former une suite homogène?

Ne prenant donc que les camisoles, de jour ou de nuit, sans qualification, on trouve marqué en regard d'abord 6 deniers, puis 6 1/2, 9, 9 1/2, 3 et 4 sols et on est assez surpris de rencontrer les 20 centimes jusqu'à présent. Il est vrai que 25 et 30 centimes se sont montrés depuis cinquante ans et qu'ils durent encore.

On peut sans doute en dire autant des petits corsages ou « cache-corset ».

Les fichus. — Un certain nombre de fichus, sans désignation autre, ayant été rencontrés avec une mention de prix, on peut se demander s'il convient de les rapprocher des « mouchoirs de cou », dont il n'a pas été question à propos des « mouchoirs de poche », ou de les mêler avec les pièces d'étoffe légère, garnies ou non d'un col. Dans le doute, il semble valoir mieux ne s'aventurer qu'à citer le coût très moderne de 5 à 10 centimes pour les fichus pris dans la première acception et de 10 à 40 centimes pour les seconds.

Les bonnets. — Il s'en est toujours fallu que le prix d'un bonnet blanc soit celui d'un autre. Plus ou moins garni, brodé ou avec rubans, exigeant un travail délicat, le bonnet d'autrefois ne saurait être placé que bien au-dessus des produits ordinaires de la lingerie portée longtemps, le jour, dans des intérieurs plutôt modestes et surtout bien au-dessus du bonnet de nuit. Ces derniers seuls sont susceptibles, grâce à

(1) Littré, v¹⁹ *Fanfreluches, Falbalas, Prelintailles, etc.*

(2) *Les Hasards heureux de l'escarpolette. Tableau de Fragonard. Paris, 1767.*

leur simplicité générale, de se prêter à une comparaison de ce qu'ils ont coûté à blanchir aux diverses époques. De 6 deniers en 1720 jusqu'en 1790 et de 1 sol exceptionnellement vers 1735, le prix ne se retrouve qu'en 1848 ; mais alors de 10 centimes ainsi qu'il dure encore actuellement, au minimum du moins ; mais avec grande fréquence. On peut dire que, sauf pour la période intermédiaire qui a échappé à nos recherches, le prix a quadruplé d'un siècle à l'autre. Il est probable que ce serait une illusion de croire à cette disproportion et que la façon a dû avoir une influence pareille à celle qu'elle a maintenant. En effet, selon que le bonnet de nuit a un ou deux rangs de garniture, le plus simple coûte 10 ou 15 centimes de blanchissage, et pourvu d'ornements plus coquets, c'est de 20 à 50 centimes.

Les bonnets de bonne. — Du nombre des rangs de garniture, simplement tuyautée, dépend aussi le prix des bonnets portés dès longtemps et encore aujourd'hui, quoique bien moins, par la domesticité féminine. Laisant ce qui paraît la tête des soubrettes d'autrefois et couvrait celle des anciennes servantes, nous ne prendrons que les bonnets qui accompagnaient les bandeaux des cuisinières, des bonnes à tout faire et des bonnes d'enfant, lesquels surmontent aujourd'hui leur libre chevelure. 20 à 50 centimes payent, depuis près d'un siècle, ces bonnets, et la dépense incombant ainsi aux maîtresses de maison compte pour une certaine part dans le blanchissage du linge de femme.

LINGE D'ENFANT.

Il a dû y avoir toujours des prix réduits pour blanchir le linge d'enfant, du moins pour les pièces dont la petite dimension demandait peu de travail, comme les chemises, brassières, bonnets, béguins, etc. ; mais les pièces qui, bien qu'à l'usage du jeune âge, ne s'écartent guère comme mesure des objets dont se servent les grandes personnes ont eu des prix pareils ou analogues à ceux-ci. Ainsi les couches se trouvent payées comme les serviettes ordinaires, à moins que, qualifiées grandes, elles ne soient marquées à un chiffre plus fort. Les langes ont au contraire des prix spéciaux. Ceux de coton, qui coûtent depuis bien des années communément 10 et 15 centimes à blanchir, coûtaient autrefois moitié moins. Les langes de laine sont depuis longtemps à 25 et 30 centimes ; il est probable qu'ils avaient aussi bien augmenté.

Le blanchissage des enfants assez âgés pour porter des vêtements semblables à ceux de leurs parents, à la taille près, coûtait relativement peu de dépense. On en trouve la confirmation dans le tarif du syndicat qui diminue de 40 à 60 p. 100 les objets simples à l'usage des enfants au-dessous de douze ans.

CONCLUSION.

L'énumération, encore qu'incomplète, qui vient d'être faite paraît suffire pour montrer qu'il y a eu, pendant les deux siècles considérés, doublement presque général des prix du blanchissage des objets d'usage ordinaire comparables. Cette énumération peut montrer aussi que l'augmentation s'est produite au milieu de la période envisagée et qu'il y a eu peu de changements dans chacune des deux moitiés. Pour d'assez nombreuses années avant la plus ancienne, nous avons dit en

commençant que les variations avaient dû être rares. Cette supposition semble justifiée par la continuité de prix constatée après. En effet, l'habitude qui laisse durer le coût des choses tant qu'un fait économique ne vient pas en déterminer le changement, a dû favoriser la continuité aussi bien jadis que depuis. Celle-ci a failli, à une époque assez récente, céder devant le renchérissement de la main-d'œuvre, du combustible, des produits chimiques, etc., et en présence du perfectionnement de l'outillage ; mais la résistance des ménagères aidées des concurrents avait fait avorter la tentative et cet effet dure encore.

En somme, la permanence des prix pour les objets ordinaires blanchis dans chacune des deux périodes séculaires est un des rares cas de fixité prolongée parmi les articles du coût de la vie à Paris.

Il est loin d'en être de même pour les objets de lingerie demandant un travail très soigné. Ceux-ci ont suivi le renchérissement des consommations de grand choix et des services rendus avec correction. En un mot, c'est l'étendue du luxe qui a eu son influence là comme ailleurs.

Donc, si d'aventure une Parisienne, lisant par-dessus votre épaule les lignes qui précèdent, n'y retrouvait pas les prix qu'elle a coutume de payer, ce serait qu'elle a un linge plus grossier que la moyenne ou qu'elle se fournit uniquement chez la bonne faiseuse, à moins que cela ne dépende du quartier qu'elle habite.

Gustave BIENAYMÉ.